

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale des Infrastructures,
des Transports et de la Mer

La Défense, le 19 janvier 2015

Direction des Affaires Maritimes

La directrice des affaires maritimes

Sous-direction de la sécurité maritime

à

Bureau du sauvetage et de la circulation maritimes

destinataires *in fine*

N°004.15 A

dossier suivi par : Aymeric de Chermont
aymeric.de-chermont@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 85 72 - Fax : 01 40 81 85 11
Courriel : sm1.dam.dgitm@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Numéro d'urgence des CROSS - 196

A l'occasion de sa visite au dernier salon nautique de Paris, le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche a annoncé la mise en service officielle du numéro d'urgence pour la mer, le « **196** », réceptionné par les CROSS de métropole et d'outre-mer. Cette annonce est l'aboutissement d'un long processus pour permettre aux CROSS de bénéficier d'un service équivalent aux centres SAMU (15) et pompiers (18 / 112) :

- gratuité de l'appel,
- identité de l'appelant,
- démasquage du numéro de l'appelant,
- localisation du téléphone portable sans conditions.

Je profite de la présente lettre pour remercier les services déconcentrés au sein des préfectures qui ont œuvré pour la mise à jour rapide des plans départementaux d'acheminement des appels d'urgence. Sans cette mobilisation intensive, le déploiement technique du « **196** » par les opérateurs de téléphonie n'aurait pu s'effectuer avant la fin de l'année 2014 et sa publicité au moment du grand rendez-vous du monde maritime qu'incarne le salon nautique n'aurait pas pu se faire également.

A ce jour, tous les dysfonctionnements liés au déploiement technique du numéro ont été réglés. Néanmoins, des problèmes peuvent toujours apparaître dans les premiers mois d'utilisation. Mes services, en particulier le bureau chargé de la mission « recherche et sauvetage » au sein de la sous-direction « sécurité maritime » reste le point de contact à privilégier pour faire remonter, auprès des opérateurs de téléphonie, les difficultés rencontrées.

La publicité sur le « **196** » va se poursuivre vis-à-vis du grand public au cours de l'année 2015. D'ores et déjà, mes services ont fait parvenir à l'ensemble des CROSS des autocollants d'information du « **196** » qui seront affichés prochainement dans les lieux de grande fréquentation. Je joins les supports de communication sur le « **196** » qui peuvent être utilisés dès maintenant par les destinataires de la présente lettre notamment les services spécialisés en contact avec le public (DDTM/DML).

La directrice des affaires maritimes

Régine BREHIER

LISTE DES DESTINATAIRES

Administrations centrales

- Premier ministre
 - SG MER / organisme SECMAR – COFGC
- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
 - DGAC
- Ministère de la Défense
 - État-major de la Marine
- Ministère de l'Intérieur
 - DGSCGC
- Ministère de la santé
 - DGOS
 - CCMM
- Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique
 - HFDS – commissariat aux communications électroniques de défense

Administrations déconcentrées

- Toutes préfectures
 - toutes DIRM (CROSS)
 - toutes DDTM/DML
 - toutes DM
- Toutes préfectures maritimes